PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) : BAYER – CEREGRAIN - STOCKMEIER

17 janvier 2025

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

09h30 Ouverture de la séance – Introduction

- **Bilan d'activité par les exploitants**
- **Bilan d'activité par les inspecteurs de la DREAL**
- **Points SDMIS / DDT**
- **Questions diverses**

11h30 Clôture

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté préfectoral de composition de la CSS

PRÉFÈTE
DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement

Direction départementale
de la protection des populations

DREAL-UD69-AB
DDPP-SPE-LDG

ARRÊTÉ n° DDPP-DREAL-2023-242
portant renouvellement de la Commission de Suivi de Site
autour des sites des sociétés BAYER CROPSCIENCE située 1, avenue Édouard Herriot à LIMAS
CÉRÉGRAIN DISTRIBUTION située ZI du Pain Perdu à BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS et STOCKMEIER (ex QUARON) située 235 rue Grange Morin à ARNAS

La Préfète de la Zone de défense et de Sécurité Sud-Est
Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfète du Rhône
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L125-2-1, R125-8-1 à R. 125-8-5 ; L125-2, L 515-8 et D .125-29 à D. 125-34 ;

VU le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

VU l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2008 modifié réglementant le fonctionnement des activités classées de la société BAYER CROPSCIENCE située 1, avenue Édouard Herriot à LIMAS ;

VU l'arrêté préfectoral du 20 mai 1999 modifié réglementant le fonctionnement des activités classées de la société CÉRÉGRAIN DISTRIBUTION située ZI du Pain Perdu à BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS ;

VU l'arrêté préfectoral du 06 février 2017 réglementant le fonctionnement des activités classées de la société STOCKMEIER située 235 rue Grange Morin à ARNAS ;

VU l'arrêté préfectoral n°2014059-0007 du 21 juillet 2014, portant création de la commission de suivi de site autour des sites des sociétés BAYER CROPSCIENCE située 1, avenue Édouard Herriot à Limas, CÉRÉGRAIN DISTRIBUTION située ZI du Pain Perdu à Belleville-en-Beaujolais et STOCKMEIER située 235 rue Grange Morin à Arnas ;

Arrêté préfectoral CSS du 8/12/2023

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Unité départementale DREAL du Rhône

ICPE : 311 ICPE A, 42 ICPE SEVESO (SH & SB),
102 ICPE « IED », 33 Carrières

Qualité de l'air (PPA interdépartemental)

Près de 250 « Sites et sols pollués »

712 km de canalisations de transport dont
485 km de canalisation de gaz naturel

11 PPRT en vigueur dont le plus « gros » de France,
1 procédure PPRT relancée,
1 PPRT abrogé en 2024 (Gifrer à Décines-Charpieu)

Des projets structurants : EFL, PLEH, H2, décarbonation

Un parc d'ICPE conséquent et varié

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Unité départementale DREAL du Rhône

Note du 24/11/2016 relative au plan pluriannel de contrôle des ICPE

Ets prioritaires (SSH, gros émetteurs) = 1*an,
Ets à enjeux (SSB, IED) = 1*3 ans,
les autres (A, E) = 1*7 ans

+ les suivis de sanctions

+ les inspections réactives suite à incident/accident

+ inspections actions nationales/régionales

+ inspections suite à signalement/plainte

436 inspections

80 contrôles inopinés

---

53 AP mise en demeure

3 AP de consignation

6 amendes

13 astreintes financières

(chiffres 2024)

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Unité départementale DREAL du Rhône

- **Actions nationales 2025** (*non exhaustif*) :
  - actions PFAS
  - Trafic VHU
  - 1ere heures incident ou accident
  - Travaux par points chaud
  - Sobriété hydrique
  - Transformateurs PCB

  (...)

- **Actions régionales 2025** (*non exhaustif*) :
  - exercice POI inopiné
  - stabilité des carrières
  - prise en compte du risque inondation
  - surveillance des tuyauteries et capacités de matières dangereuses

  (...)

Des actions pérennes

Des thématiques prioritaires

Des thématiques d'inspections Systématiques et d'initiative régionale

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Unité départementale DREAL du Rhône

Campagne « **Les Bons Réflexes** » - automne 2023

Les populations concernées par les risques industriels majeurs sont celles qui vivent ou travaillent à l'intérieur du périmètre du plan particulier d'intervention (PPI) d'un site présentant des risques industriels majeurs.

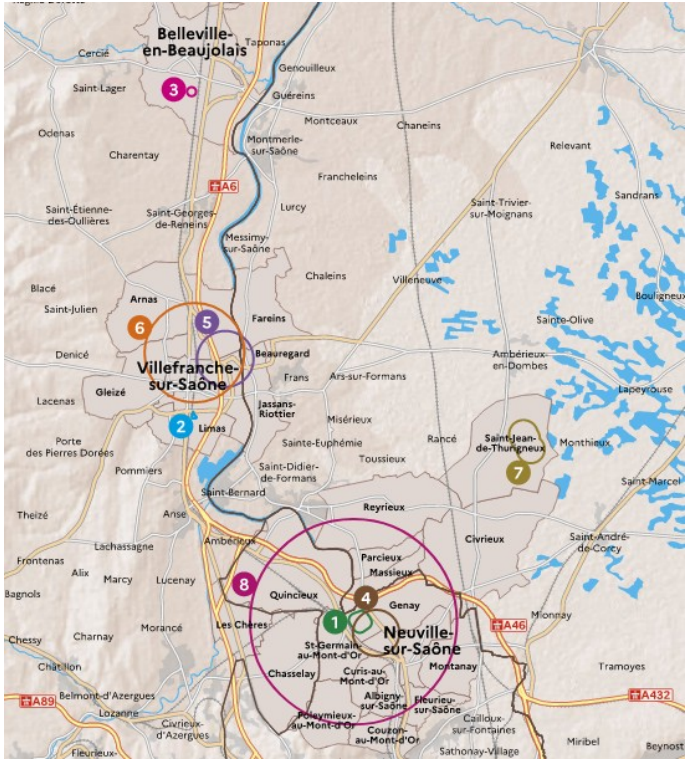

Bassin de population :

Val de Saône / Dombes

----

8 Ets

25 communes

125 000 personnes

lesbonsreflexes.com

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Unité départementale DREAL du Rhône

Entre 2 campagnes « **Les Bons Réflexes** »

Actions en milieu scolaire, forum, etc

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté Égalité Fraternité

Unité départementale DREAL du Rhône

Les données de l'inspection accessible au public internet

Georisques

Bilan annuel de l'inspection – Internet DREAL

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bilan d’activité par les exploitants - Présentations

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bilan d'activité par l'inspection : BAYER - Limas

Risques accidentels principaux

Le risque de feu et des pollutions consécutives (pollution de l'air, des eaux…) à un incendie constituent le risque majeur pour l'établissement.

Les effets thermiques hors du site ne sortent pas des terrains propriétés de Bayer.

Risques chroniques principaux

Risques d'émission de poussières de produits phyto-actifs

Risques liés aux tours aéro-réfrigérantes (legionellose)

Risques de pollution de sol et des eaux souterraines

Risques de pollution des eaux

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bilan d'activité par l'inspection : BAYER - inspections

Site contrôlé
4 fois en 2024,

Date	Thème / Action	Nature	Suites
20/02/2024	Signature actualisation de l'arrêté préfectoral	Régimes administratifs	Compléments d'information
23/02/2024	Transmission par Bayer de actualisation étude sol pollué – Examen par l'inspection	Risques chroniques	Demandes d'actions correctives Poursuite surveillance
23/03/2024	**Inspection - Exercice PPI inopiné (samedi 9h00)**	**Risques accidentel**	**Demandes d'actions correctives**
19/06/2024	**Inspection – Gestion des bypass sécurité**	**Risques accidentel**	**Demandes d'actions correctives**
19/06/2024	**Inspection – Gestion et retour d'expérience de l'incident du 5/06/2024**	**Risques chroniques**	**Compléments d'information**
22/10/2024	**Inspection – Surveillance eaux souterraines**	**Risques chroniques**	**Compléments d'information**
24/10/2024	Visite sans inspection – Essai d'extinction par envahissement de mousse d'entrepôt	Risques accidentel	Recueil d'information pour examen de l'étude des dangers
19/12/2024	Transmission par Bayer de la révision 2024 de l'étude des dangers	Risques accidentels	Examen de cette étude à effectuer

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bilan d'activité par l'inspection : BAYER – prescriptions / instruction

Refonte de l'**arrêté préfectoral cadre**, signé le 20/02/2024

prochaine EDD au 05/09/27

23/03/2024 - **Exercice PPI inopiné**, samedi matin à 9h00 – Test de la réactivité de l'exploitant face à un accident fictif et du caractère adapté de la gestion de celui-ci avec les services de secours et de la préfecture

Gestion des **suites de l'incident** du 05/06/2024 (renversement et fuite d'un fût) – Retour d'expérience sur la gestion des bassins événementiel de récupération des eaux en cas d'accident – Mise en œuvre de traitement de pollution résiduelle des eaux avant rejet.

Suivi de la dépollution des eaux souterraines : barrière hydraulique, filtration sur charbon actif, réseau de surveillance, polluants recherchés…

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bilan d'activité par l'inspection : STOCKMEIER - Arnas

Risques accidentels principaux

Risques d'incendie et d'émission dans l'air de polluants (les effets thermiques sortent au plus d'environ 10 m)

Risque de mélange accidentel acide /javel (y compris lors d'incendie)

Risque d'émission de vapeur d'acide chlorhydrique, de vapeur d'ammoniaque à partir de solutions concentrées (les zones d'effets ne sortent pas du site)

Risques chroniques principaux

Risques d'émission de polluant dans le réseau eaux pluviales et dans le réseau eaux usées

Risques de pollution de sol et des eaux souterraines

En cas d'incident, émission dans l'ai de polluants ou d'odeurs irritantes

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bilan d'activité par l'inspection : STOCKMEIER - inspections

1 inspection et
1 contrôle inopiné

Rappel à la réglementation

Date	Thème / Action	Nature	Suites
24/01/2024	Visite, prise de connaissance de l'établissement par Inspecteur UDR	Régimes administratifs	Pas de suite
19/06/2024	**Inspection**	**Risques chroniques et risques accidentels**	**Demandes d'actions correctives Mise en demeure**
03/10/2024	**Contrôle inopiné des rejets aqueux**	**Risques chroniques**	**Demandes d'actions correctives**

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bilan d'activité par l'inspection : STOCKMEIER – prescriptions / instruction

Suivi de la mise en demeure du 23/02/2023 – Rétention bâtiment de stockage des liquides inflammables, mise en demeure respectée mais dispositions techniques non pérennes

Réponse à projet de stockage de produits glycolés dont de butylglycol. Réponse défavorable car non prise en compte de l'évolution de l'appréciation de la toxicité (Règlement UE) de ce produit.

Suivi des réponses à la visite d'inspection du 19/06/2023 : conformité électrique, réseau de collecte, bâche sur capacité de rétention

Instruction de l'étude des dangers (instruction non encore finalisée) de l'étude des dangers de juillet 2023

Instruction des demandes d'antériorité sur le classement : droit à conserver en nature et en quantité des activités nouvellement classées, historiquement et régulièrement mises en service sur le site. Instruction non encore finalisée par un arrêté.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bilan d'activité par l'inspection : CEREGRAIN - Belleville-en-Beaujolais

Risques accidentels principaux

Risques d'incendie : Effets thermiques + Émissions dans l'air de polluants liés aux produits de décomposition susceptibles d'être émis en cas d'incendie

Risque de détonation du nitrate d'ammonium stocké à l'extérieur en big-bags retenu pour le Plan Particulier d'Intervention (PPI)

Risques chroniques principaux

Risques de pollution de sol et des eaux souterraines

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bilan d'activité par l'inspection : CEREGRAIN - inspections

2 inspections

MED levée

Date	Thème	Nature	Suites
09/04/2024	**Inspection Opération coup de poing sur les rejets aqueux**	**Risques chroniques**	**Demande de justificatifs à l'exploitant :** **=> Un PAC en cours**
09/04/2024	Levée de MED (conformité POI)	Risques accidentels	MED levée
23/09/2024	**Inspection PPC**	**Risques chroniques et accidentels**	**Demande de justificatifs à l'exploitant**

Bilan d'activité par l'inspection : CEREGRAIN – prescriptions / instruction

- Fiche PAC urbanisme – signé le 22/12/2023, transmission aux collectivités

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Points SDMIS / DDT

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Points SDMIS

BAYER SAS:

- ORSEC PPI :
  - Mis à jour en août 2022
  - Mise à jour planifiée en 2025
  - Périmètre PPI de 100 m lié aux effets toxiques des fumées d'incendie

- EXERCICES :
  - Exercice de sécurité civile (inopiné) : 23/03/24

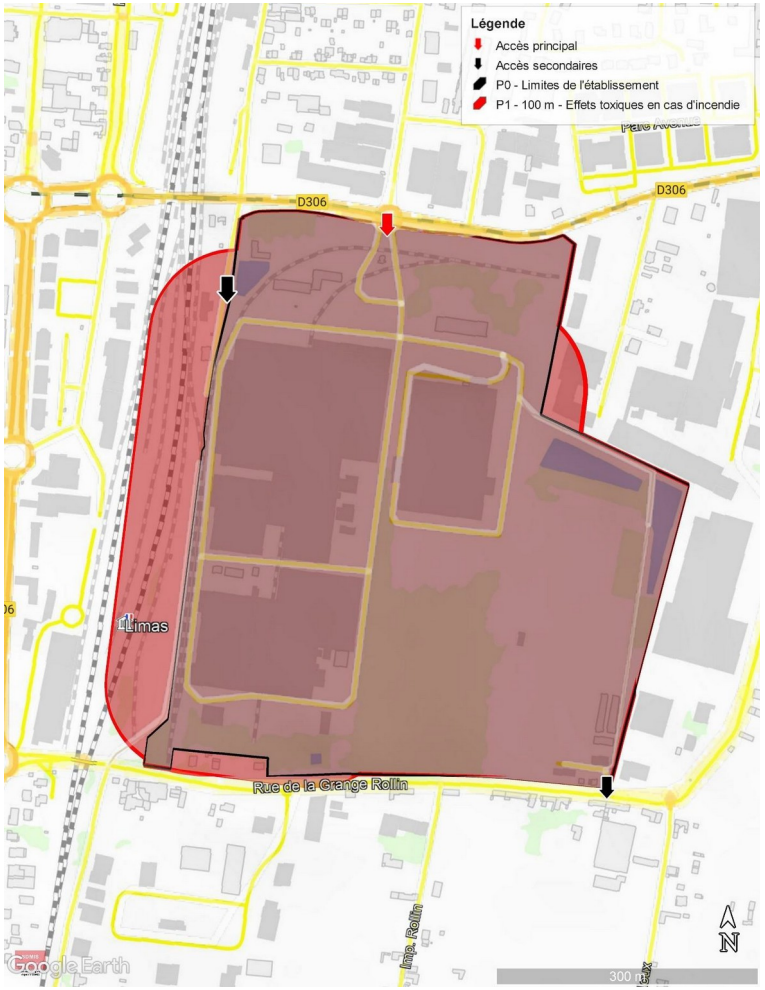

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Points SDMIS

CEREGRAIN :

- ORSEC PPI :
  - Mis à jour en octobre 2022
  - Périmètre PPI de 189 m lié aux effets toxiques des fumées d'incendie
  - Mise à jour en 2025 pour prise en compte de nouveaux scénarios liés à la détonation des engrais (périmètres à 550 et 2000 m)
- EXERCICES :
  - Exercice de sécurité civile inopiné : samedi 28/01/23

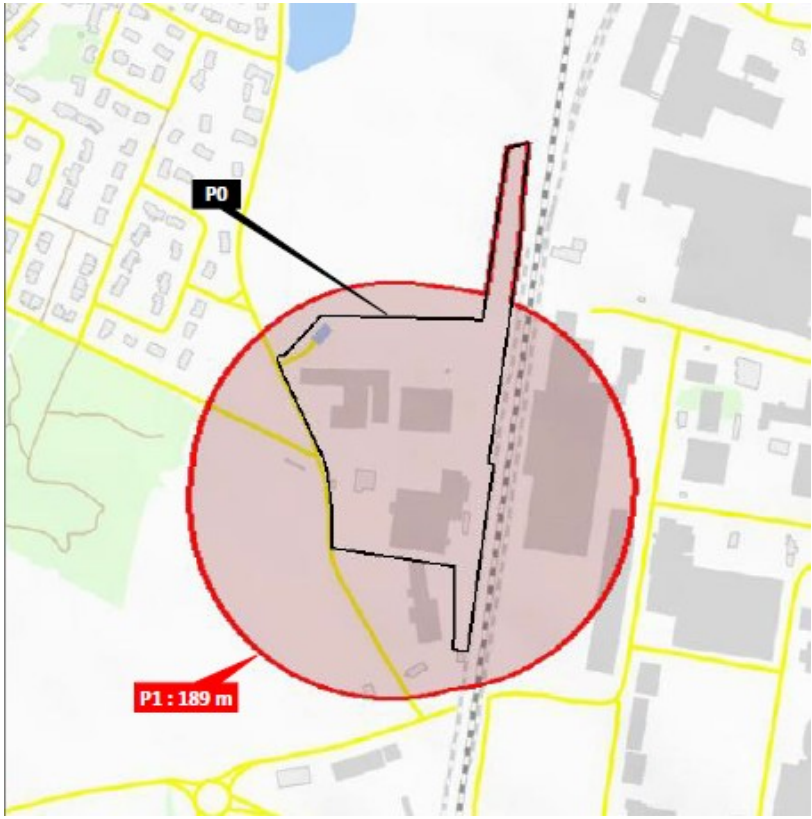

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Points SDMIS

STOCKMEIER France SAS:

- ORSEC PPI :
  - Mis à jour en janvier 2023
  - Périmètres PPI
    - P1 : 38 m lié aux effets thermiques d'un incendie
    - P2 : 2195 m lié à l'émission de chlore
  - Révision anticipée du PPI en 2025 pour prise en compte d'un nouveau scénario incendie généralisé (nouveau P1 à 200 m)
- EXERCICES :
  - Exercice de sécurité civile : 14/09/23

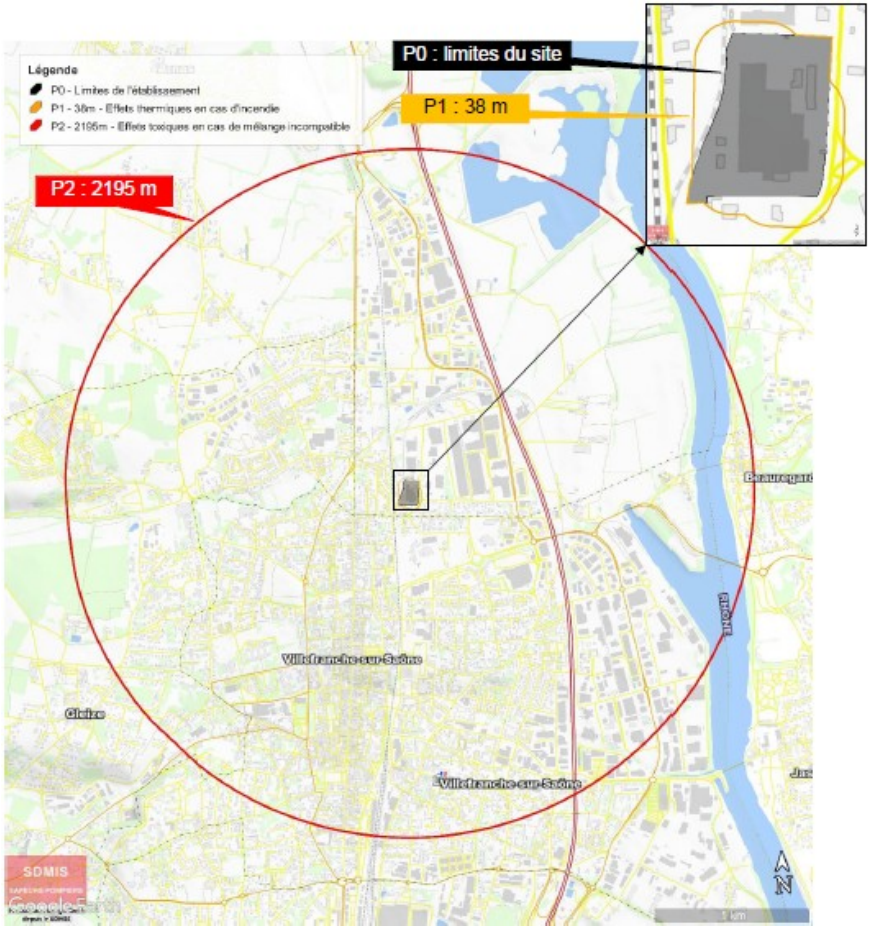

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Unité départementale du Rhône

Cellule Risques Technologiques

63 av. Roger Salengro – 69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 72 44 12 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

cofrac
CERTIFICATION DE SYSTÈMES DE MANAGEMENT
Accréditation N°4-0023
Portée disponible sur www.cofrac.fr
AB certification
ISO 9001 : 2015
A2761

FIN

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité